



Communiqué de presse

Montpellier, mardi 4 décembre 2018

## **Domaine de Celeyran : la Région Occitanie et le Groupe Gérard Bertrand signent un accord de vente pour mettre en place un projet structurant**

**La Commission permanente de la Région Occitanie, qui se réunit ce vendredi 7 décembre à Montpellier, va entériner la vente du Domaine de Celeyran (Aude) au Groupe Gérard Bertrand.**

Pour rappel, ce domaine de 142 hectares avait été acquis en 2009 par l'ex Région Languedoc-Roussillon pour y implanter un parc économique d'activités. La décision de la commune de Salles d'Aude de reclasser ses terres en zone agricole avait mis fin au projet. La Région avait depuis rencontré de nombreux investisseurs pour négocier la cession du domaine. La vente au Groupe Gérard Bertrand est fixée à 2,45 millions d'euros, soit la valeur estimée par les Domaines, en tenant compte du récent sinistre qui a largement endommagé l'aile ouest du château.

En avril dernier, la Région Occitanie et le Groupe Gérard Bertrand avaient convenu un bail emphytéotique d'une durée de 75 ans. Le travail en commun entamé depuis entre les deux parties, l'envie de l'entreprise mondialement reconnue dans le domaine du vin de créer à Celeyran un lieu unique autour d'un projet innovant, la volonté de la présidente Carole Delga de redonner vie au Domaine de Celeyran longtemps habité par Toulouse-Lautrec et classé patrimoine historique en 1952, ont permis d'avancer vers un accord global de vente, voyant ainsi, demain, la mise en place d'un projet inédit en France autour de l'agriculture biologique et la biodynamie.

Ce projet prévoit notamment la réalisation d'investissements importants sur la partie agricole mais également sur la partie du Château, avec sa réhabilitation complète. Un investissement total de 12 millions d'euros pour le Groupe Gérard Bertrand.

Par ailleurs, une partie des terres (76 hectares) était occupée par des exploitants agricoles avec l'accord de la Région. Cette dernière s'engage à autoriser ces agriculteurs à occuper les terres concernées jusqu'à fin 2019 afin de garantir leur récolte. Un accord amiable, sur la base d'une expertise, est en cours de négociation.

### **Contact presse :**

Barbara Atlan : [barbara.atlan@laregion.fr](mailto:barbara.atlan@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 63 62 - Port. : 07 87 33 89 06

Service presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : @presseoccitanie